

Planification des études de cycles supérieurs



UQÀM | Services à la vie étudiante

Un plus pour votre réussite

Vous terminez vos études de 1^{er} cycle ou vous les débutez et vous envisagez de poursuivre vos études aux cycles supérieurs ? Poursuivrez-vous une maîtrise ou un diplôme d'études supérieures spécialisées ? Quel type de maîtrise entreprendrez-vous : professionnelle ou avec recherche ? Mais en quoi constitue au juste une maîtrise ? Les études avancées sont-elles plus exigeantes que les études de 1^{er} cycle ? Est-il possible d'étudier à temps partiel à ce niveau ? Comment faire pour choisir votre directeur et votre sujet de recherche ?

Voilà quelques-unes des questions qui préoccupent de nombreux étudiants et étudiantes auxquelles ce petit guide devrait pouvoir répondre.

Il constitue une première étape dans votre recherche d'informations sur la poursuite d'études avancées. Il vous fournira aussi d'autres références pertinentes en vue de faciliter vos démarches. Par la suite, si vous en sentez le besoin, un conseiller pourra vous guider pour des questions d'ordre plus spécifique.

Questions de départ

Que faut-il en termes d'habiletés, qualités et intérêts pour entreprendre une maîtrise?	4
Pourquoi entreprendre une maîtrise?	5
Choisir votre directeur de recherche et votre sujet	6
Peut-on entreprendre une maîtrise dans un domaine différent de celui étudié au 1 ^{er} cycle?	7
En quoi consiste une propédeutique?	8
En quoi les cours d'appoint diffèrent-ils de la propédeutique?	8
Peut-on faire une maîtrise à temps partiel et combien de crédits sont nécessaires pour l'obtention d'une maîtrise?	9
Qu'est-ce qu'un programme court de 2 ^e cycle?	9
Qu'est-ce qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)?	9
Et le doctorat alors?	10
Comment financer ses études?.....	11
Et des études de cycles supérieurs à l'étranger, est-ce réalisable?.....	13
Quels documents pouvez-vous consulter pour vos recherches?	14
Quelques références et organismes	15

Que faut-il en termes d'habiletés, qualités et intérêts pour entreprendre une maîtrise?

Est-ce que les notes sont importantes pour entreprendre une maîtrise ? Oui, mais la note requise est en principe de 3.2/4.3 (ou l'équivalent). Exceptionnellement, certains programmes peuvent avoir des conditions d'admission plus souples ou plus restrictives concernant la moyenne cumulative exigée. Il faut savoir qu'il existe d'autres conditions possibles : posséder les connaissances requises, détenir une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Nous vous suggérons de consulter le descriptif du programme concerné pour obtenir plus d'informations (<http://www.etudier.uqam.ca/programmes>). Il est important de prendre vos études de 1^{er} cycle au sérieux; même si cette maîtrise ne fait pas partie de votre projet de vie, peut-être changerez-vous d'idée en cours de route...

Il faut avoir le goût d'approfondir vos connaissances et de démontrer un intérêt marqué pour un domaine en particulier. Suivre des cours en maîtrise impliquera, comme au 1^{er} cycle, des travaux écrits, des examens, des exposés oraux et parfois des stages, mais vous êtes ici aux études de cycles supérieurs et, pour l'ensemble de ces activités, une rigueur intellectuelle encore plus grande qu'au 1^{er} cycle vous sera demandée. De même, la taille des groupes étant plus petite, il y aura davantage de place pour les échanges d'idées, ce qui favorise ainsi une réflexion plus approfondie.

Il y a deux types de maîtrise : professionnelle ou avec recherche

La **maîtrise professionnelle** (sans mémoire) est celle qui s'apparente le plus, dans sa forme du moins, à une formation de 1^{er} cycle. Vous y retrouverez un plus grand nombre de cours (scolarité) qui visent l'approfondissement de connaissances variant selon le domaine ainsi qu'un des trois volets suivants : une formation pratique en milieu de travail lors de stages, des travaux dirigés ou des travaux de recherche conduisant finalement à la rédaction d'un rapport. Elle vise à former des praticiens qui seront en mesure de répondre aux exigences du marché du travail. Dans certains cas et selon l'établissement universitaire, elle peut conduire à la poursuite des études au 3^e cycle (doctorat). Toutefois, des cours d'appoint peuvent être demandés. Ces types de programmes obtiennent la faveur d'un bon nombre d'étudiants mais plusieurs d'entre eux exigent une expérience de travail comme critère d'admission.

La **maîtrise avec recherche** (avec mémoire ou mémoire-crédation), vise principalement à développer des aptitudes à la recherche qui pourront éventuellement conduire à la poursuite des études au 3^e cycle (doctorat). Elle se distingue d'une formation au 1^{er} cycle, entre autres, par la recherche que l'on doit produire et que l'on appelle habituellement un mémoire ou œuvre artistique dans le domaine des arts. Ce mémoire est en fait le résultat de travaux de recherche sur un sujet précis pour lesquels vous serez supervisé par un professeur (appelé ici directeur de recherche). C'est d'ailleurs en **maîtrise de recherche** que certains étudiants éprouvent des difficultés à terminer : la scolarité, pas de problèmes, mais la recherche, ouf... Il faut donc, au préalable, choisir un sujet qui vous intéresse réellement et démontrer des qualités en termes de patience et de persévérance. À cela, ajoutez une bonne dose de curiosité, le goût de comprendre et d'étudier un phénomène bien précis.

Certaines maîtrises offrent le choix entre les deux profils alors que d'autres offrent exclusivement une forme ou l'autre. À l'UQAM, vous retrouverez davantage de maîtrises avec recherche que de maîtrises professionnelles, mais ces dernières deviennent de plus en plus populaires.

Pourquoi entreprendre une maîtrise?

Y a-t-il des raisons plus adéquates que d'autres d'entreprendre une maîtrise?

Nous croyons que oui...

De prime abord, il vous faudra préciser vos objectifs afin de cerner quelle maîtrise y répondrait le mieux. Se laisser aller au gré du vent sans trop se préoccuper de la direction à suivre serait ici nettement inapproprié.

Vous devrez donc avoir un réel intérêt pour le domaine choisi, car ne l'oubliez pas, la spécialisation devient plus pointue au niveau des études de cycles supérieurs; il serait ainsi fort compliqué d'investiguer un sujet de recherche ou d'entreprendre un stage pour lequel votre intérêt est mitigé. Vous seriez alors tenté de changer de sujet ou de milieu de stage, augmentant ainsi le risque d'abandonner carrément vos études en cours de route.

La poursuite d'une maîtrise se fait souvent par besoin de spécialisation, d'approfondissement de vos connaissances et de plus en plus, pour favoriser une meilleure insertion professionnelle. Toutes ces motivations sont, à notre avis, fort justes, mais il y a aussi des raisons moins positives qui amènent une personne à s'inscrire en maîtrise.

Dans cette catégorie, nous retrouvons la croyance que les études de 2^e cycle assurent automatiquement un emploi à la sortie. Cependant, la raison que nous rencontrons le plus souvent est la crainte d'affronter le marché du travail après le baccalauréat, signifiant ici : conserver un statut d'étudiant en vue de retarder les démarches à entreprendre pour s'insérer sur le marché de l'emploi. La fuite, quoi!

Dans un tel cas, il ne faut pas oublier que la confrontation au marché du travail viendra aussi après avoir complété votre maîtrise et que le fait de compléter un 2^e cycle vous exigera, tout comme à la fin de votre baccalauréat, d'être proactif, de connaître les façons de faire, de développer un réseau de contacts, de faire valoir vos compétences professionnelles ainsi que vos forces au plan personnel. Même si de manière générale, les statistiques démontrent que les études avancées demeurent un bon placement pour l'emploi futur, il se peut fort bien qu'un certain « *slalom* » soit nécessaire avant d'atteindre votre objectif. La maîtrise n'est donc pas une assurance qui vous permettra de décrocher automatiquement l'emploi rêvé.

Cela étant dit, vous êtes certainement de ceux qui ont décidé de poursuivre en maîtrise pour les bonnes raisons... Un choix de programme approprié est important, certes, mais pour ceux inscrits dans une maîtrise avec mémoire, un ***sujet de recherche*** correspondant à vos intérêts l'est tout autant; surtout qu'une des raisons majeures d'abandon au niveau de la maîtrise est bien souvent ce fameux mémoire que les étudiants n'arrivent pas à terminer. De là, l'importance également de bien choisir votre ***directeur de recherche***.

Choisir votre directeur de recherche et votre sujet

Pour ceux qui font le choix d'une maîtrise avec mémoire, comment faire pour choisir votre directeur de recherche et votre sujet ? Voilà une question qui préoccupe plusieurs étudiants. Certains programmes exigent d'avoir pris une entente avec un professeur au moment même où le formulaire d'admission est déposé, ce dernier devant alors être accompagné d'une ébauche de l'avant-projet. Comment faire?

Les départements publient une liste de leurs professeurs (répertoire des experts) ainsi que leurs intérêts de recherche. Cette liste est disponible au département qui vous concerne ou sur Internet. Cela dit, en cours de baccalauréat, les discussions avec les différents professeurs permettent aussi de cibler ceux avec lesquels vos affinités professionnelles et personnelles peuvent être plus grandes : il est important alors de leur signifier votre intérêt.

Sur Internet, vous trouverez un répertoire des professeurs de l'UQAM et leur expertise:

- <http://professeurs.uqam.ca>

et un lien vers les activités de recherche et de création de l'UQAM

- <http://recherche.uqam.ca>

Les professeurs qui font de la recherche savent aussi reconnaître les bons étudiants, mais sachez que ce choix devrait être réciproque : votre choix se pose sur un professeur en particulier parce que vous avez des intérêts pour le travail de recherche proposé. Les affinités au plan professionnel sont essentielles : se joindre à un groupe de recherche qui ne représente pas d'intérêt pour vous risque d'être laborieux.

Les affinités au plan personnel sont également très importantes : encadrement très étroit ou au besoin seulement? Dépendance ou autonomie? Voilà des questions importantes. Dès lors, un étudiant souhaitant un encadrement étroit jumelé à un professeur dont le temps est compté risque de trouver l'aventure épuisante et l'inverse est tout aussi possible. Un étudiant désirant naviguer avec une certaine latitude, mais supervisé par un professeur préférant un contrôle étroit pourra de ce fait connaître quelques déceptions. Pour toutes ces raisons, le choix de votre directeur et de votre sujet est très important. Retenez, toutefois, que cette démarche demandera un bon effort de votre part. Dans la réalité, il peut être difficile de rejoindre un professeur ou de trouver l'information que vous cherchez. Ne vous découragez pas, cela est tout à fait normal.

Peut-on entreprendre une maîtrise dans un domaine différent de celui étudié au 1^{er} cycle?

Oui, mais évidemment, il y a quelques nuances à faire. Ainsi, il serait plus difficile d'envisager une maîtrise en physique après des études en sociologie. Il faut quand même être réaliste : si le secteur d'études est trop différent, les connaissances liées au domaine devraient obligatoirement être acquises au niveau du 1^{er} cycle.

Par contre, il serait tout à fait possible d'envisager une maîtrise en sociologie après un baccalauréat en science politique ou une maîtrise en philosophie après un baccalauréat en littérature. Il est fréquent aussi que les étudiants veuillent entreprendre une formation complémentaire à leur formation initiale. Par exemple, s'inscrire dans un programme de gestion après un baccalauréat en informatique, en économie ou en psychologie. Vous pourriez, dans un tel cas, vous voir exiger de suivre une **propédeutique**.

En quoi consiste une propédeutique?

Il s'agit d'un ensemble de cours de 1^{er} cycle imposés au candidat à l'admission en lien à la maîtrise ciblée et devant être réussis préalablement à son admission définitive dans ce programme. La propédeutique sera proposée à un candidat dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances. Au 2^e cycle, la durée de la propédeutique est d'au plus deux ans et peut comporter de 9 à 30 crédits. Au-delà de 30 crédits, il faut normalement faire une demande d'admission directement au programme de 1^{er} cycle. La politique d'admission en propédeutique peut varier d'un programme à l'autre : certaines maîtrises contingentées ont un nombre limite d'étudiants admissibles alors que d'autres n'admettent pas de candidat selon cette formule. Il est donc important de vérifier les conditions d'admission du programme qui vous intéresse.

Au 3^e cycle, la durée d'une propédeutique est d'au plus un an et comprend un minimum de 10 crédits et un maximum de 18 crédits de 2^e cycle dans le cas d'un doctorat de 90 crédits; si le doctorat est de 120 crédits, la propédeutique comptera un minimum de 7 crédits et un maximum de 30 crédits de 1^{er} cycle.

Par ailleurs, si vous terminez votre propédeutique avec de bons résultats (3.2/4.3), vous devriez en principe répondre aux exigences de la maîtrise. Pour l'admission, vous trouverez toute l'information pertinente à l'adresse suivante :

<https://etudier.ugam.ca/admission>

En quoi les cours d'appoint diffèrent-ils de la propédeutique?

Les cours d'appoint constituent des connaissances de base qui n'ont pas été acquises et qui sont requises pour l'entrée au programme d'étude. Ils doivent être réussis préalablement à l'admission définitive dans ce programme. Lorsque le nombre de crédits imposés est égal ou supérieur à neuf, le candidat à un programme doit s'inscrire au programme de propédeutique qui lui est associé. Autrement dit, vous êtes admis au programme d'études de cycles supérieurs, mais à la condition de compléter certains cours de 1^{er} cycle en cours d'études (dans le cas du doctorat, il s'agit de cours du 2^e cycle). Ils sont appelés cours d'appoint et non propédeutique, car ils ne doivent pas représenter plus de 6 crédits à la maîtrise et pas plus de 9 crédits au doctorat. Ces cours doivent être terminés dans les 12 mois après le début de la session initiale avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2/4.3. Ces cours seront traités hors programme, c'est-à-dire qu'ils n'entreront pas dans le calcul de la moyenne du programme concerné et ils seront facturés en supplément.

Peut-on faire une maîtrise à temps partiel et combien de crédits sont nécessaires pour l'obtention d'une maîtrise?

Dans plusieurs cas, mais pas toujours, il est possible de poursuivre une maîtrise à temps partiel. Néanmoins, il faut s'en assurer en consultant les conditions du programme choisi. Quant aux crédits, ils sont habituellement au nombre de 45. Disons qu'une maîtrise à temps complet peut très bien se faire en deux ans et à temps partiel en quatre ans. Ceux qui prolongent la durée de leurs études le font souvent parce qu'ils retardent le dépôt du mémoire. Il faut cependant retenir que les études de cycles supérieurs à temps partiel représentent un défi de taille. Sous ce régime, il s'avère préférable de se ménager des périodes intensément consacrées aux études.

Qu'est-ce qu'un programme court de 2^e cycle?

Un programme court de 2^e cycle comprend habituellement de 12 à 15 crédits. Il s'agit d'un perfectionnement rapide, où l'on peut exiger, comme dans le cas de certains DESS, une expérience de travail pertinente comme condition d'admission, mais ce n'est pas toujours le cas.

Qu'est-ce qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)?

Une maîtrise est un projet intéressant, mais à ce stade-ci, vous n'avez pas l'énergie pour entreprendre des études aussi longues ? Vous aimeriez tout de même parfaire vos connaissances avec un programme un peu plus court, quitte à poursuivre la maîtrise dans quelques années ? Il vous est alors possible d'entreprendre un diplôme d'études supérieures spécialisées.

Le diplôme d'études supérieures spécialisées est un complément à une formation ou à une expérience de travail et où le baccalauréat est exigé pour être admis. Il s'agit, selon les DESS, de 24 à 30 crédits qui, dans un nombre croissant de programmes, peuvent être éventuellement transférés dans une maîtrise correspondante. À l'UQAM, de nouveaux diplômes d'études supérieures sont ouverts chaque année et plusieurs autres universités offrent de tels programmes.

Et le doctorat alors?

Pour plusieurs, entreprendre un baccalauréat représente déjà une aventure de taille et le doctorat semble bien loin devant et bien étrange aussi, ne sachant trop en quoi consiste une telle formation. Cette formation est constituée, dans la plupart des cas, de 90 crédits (habituellement 4 ans à temps complet) et pour laquelle il vous faut préalablement avoir terminé une maîtrise avec recherche pour y être admissible. Il existe quelques doctorats en continuum d'études de 120 crédits (habituellement 6 ans à temps complet) et dans un tel cas, vous y êtes admissible immédiatement après le baccalauréat; le programme inclut alors à la fois les 2^e et 3^e cycles.

Au niveau du doctorat, dans la plupart des cas, vous aurez une courte scolarité à suivre et plusieurs crédits seront attribués à la rédaction d'une thèse qui devra être soutenue, à la fin de vos études. La soutenance de thèse signifie que vous devez expliquer votre recherche et défendre vos idées devant un jury composé de trois professeurs. Toute la communauté universitaire peut assister à une soutenance de thèse.

Pour certains doctorats comptabilisant 120 crédits comme en psychologie, vous pouvez aussi retrouver un choix de profil en intervention sans qu'il y ait de thèse à produire.

Il va de soi que le doctorat constitue une formation encore plus approfondie que la maîtrise. Pour la majorité des candidats intéressés à poursuivre à ce niveau, la recherche et l'enseignement représentent des intérêts majeurs. Dans certains domaines, notamment en psychologie, sciences expérimentales ou sciences de la gestion, les diplômés de doctorat envisagent de plus en plus une carrière autre qu'universitaire.

Concernant le choix du sujet de recherche et le choix du directeur, les mêmes règles qu'à la maîtrise s'appliquent. Le sujet à ce niveau est, par ailleurs, souvent la continuité de celui exploré au 2^e cycle.

Si vous envisagez un doctorat différent de vos études de 2^e cycle, une propédeutique ou des cours d'appoint pourraient être exigés. Pour connaître en quoi ils consistent, vous référer à la page 8 de ce document.

Comment financer ses études supérieures?

La plupart des étudiants aux cycles supérieurs ont besoin d'une aide financière pendant leurs études. La majorité des universités canadiennes disposent d'un bureau d'aide financière où l'on peut retrouver toute l'information pertinente sur le financement de ses études.

Les sources de financement pour les études supérieures

- Bourses d'études (offertes via l'établissement scolaire ou via des organismes externes)
- L'aide financière du gouvernement (dont les prêts et bourses pour étudiants)
- Programmes d'aide aux étudiants
- Possibilités d'emploi sur le campus ou à l'extérieur du campus

Financer ses études supérieures à l'UQAM

Les bourses d'études disponibles

- Les programmes de la Fondation de l'UQAM
- Bourses d'excellence d'organismes subventionnaires
- Bourses puisées à même les fonds de recherche des professeurs
- Bourses facultaires ou départementales
- Bourses à la mobilité internationale
- Programme de bourses des gouvernements étrangers

Il existe un répertoire général, le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ), relatif à l'ensemble des bourses disponibles (bourses spécifiques à des domaines particuliers ou accessibles à tous) dont le Bureau de l'Aide financière de l'UQAM assure la diffusion sur son site Internet auprès de la communauté étudiante. Vous pouvez consulter le répertoire de toutes les offres de bourses à l'adresse suivante :

<https://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/bourses/bourses-etudes.html>

Les dates limites s'échelonnant tout au long de l'année et de nouvelles bourses faisant leur apparition, une habitude à adopter est de consulter régulièrement ce répertoire afin de se tenir informé du financement disponible.

Un guide-conseil comprenant des renseignements pertinents pour la constitution d'un dossier de candidature pour les demandes de bourses aux études supérieures est disponible au :

<https://vie-etudiante.uqam.ca/medias/fichiers/aide-financiere/guide-utilisation-RIBE-etudiants.pdf>

Le programme de prêts et bourses du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Cette aide financière est accordée sur la base des besoins et des ressources financières propres à chaque étudiant. Le programme est offert dans toutes les universités québécoises aux étudiants citoyens canadiens résidents du Québec (incluant ceux qui ont le statut de résident permanent, de personne protégée ou de réfugié) des trois cycles d'études. Pour plus d'information, consultez le site : <http://www.afe.gouv.qc.ca/>

L'exemption partielle des droits de scolarité exigés des étudiants étrangers

Il s'agit du programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur offert exclusivement aux étudiants étrangers provenant de pays où il y a eu une entente avec le gouvernement du Québec à tous les cycles d'études, inscrits à temps complet.

<http://www.education.gouv.qc.ca/universites>

Consultez la section : Étudiants à l'université / Étudier au Québec/ Exemptions (ou Bourses d'excellence)

Le travail rémunéré...

- Le programme études-travail:
<https://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/ressources/programme-etudes-travail.html>
- L'assistant de recherche
- L'auxiliaire d'enseignement
- Le moniteur de programme
- Le chargé de cours
- Les autres emplois

Bien sûr, toutes ces sources de financement sont possibles, mais il faut savoir que ces ressources sont limitées et que la compétition est forte, non seulement pour les concours de bourses au mérite, mais aussi pour l'assistanat et les charges de cours.

Pour plus d'information sur le soutien financier en général et les coûts reliés au cours des études à l'UQAM, vous pouvez aussi consulter la section du coût des études, bourses et soutien financier sur le site Internet de l'UQAM au : <https://etudier.uqam.ca/cout-bourses>

La banque d'emplois de l'UQAM, un outil de plus... accessible à l'adresse suivante :

<https://emplois.uqam.ca>

En consultant la banque d'emplois (réservée aux étudiants et aux diplômés de moins de 5 ans de l'UQAM), vous aurez accès à plusieurs emplois à temps complet ou à temps partiel provenant de divers employeurs à l'extérieur ou à l'intérieur du campus.

Par ailleurs, dans la section « Recherche d'emploi » de notre site Internet :

<https://vie-etudiante.uqam.ca/emploi-orientation/nouvelles-ressources.html>

Vous pouvez consulter nos outils de référence et nos guides pratiques pour préparer votre candidature pour un emploi.

Des conseillers en information scolaire et insertion professionnelle sont aussi disponibles pour vous rencontrer afin de vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi. Pour ce faire, présentez-vous du lundi au jeudi au local DS-2110.

Et des études supérieures à l'étranger, est-ce réalisable?

Bien sûr, beaucoup d'étudiants l'envisagent et il peut être fort enrichissant de poursuivre des études à l'étranger. Trois voies sont possibles :

- Obtention du diplôme à l'étranger
- Programmes d'échanges
- Programme de cotutelle de thèse France-Québec au niveau des doctorats

Dans le premier cas, vous devrez entreprendre vos démarches directement avec l'université concernée. Vous pourrez consulter plusieurs annuaires des universités étrangères sur les sites Internet suivant :

<http://www.worldwide.edu>

<http://www.studyabroad.com>

<https://www.auf.org>

<https://www.cicic.ca>

<http://www.colleges.com>

<https://vie-etudiante.uqam.ca/emploi-orientation/recherche-emploi/strategies-recherche-emploi/sites-d-emplois.html> (recherche d'emploi à l'international - web voyageur)

Il s'agit d'une démarche qu'il faut bien planifier (une année à l'avance représente un délai respectable).

Dans le second cas, vous pourrez participer à un programme d'échange (BILATÉRAL, COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE OU NATIONAL STUDENT EXCHANGE) pour une durée prédéterminée et les cours suivis à l'étranger, pour lesquels vous aurez préalablement pris entente avec votre responsable de programme à l'UQAM vous seront crédités au retour.

Pour participer, des dates limites doivent habituellement être respectées. Si vous êtes étudiant à l'UQAM, pour obtenir davantage d'informations sur les modalités de participation à un programme d'échange, vous pouvez vous adresser au Service des relations internationales de l'UQAM : <http://www.international.uqam.ca>

Si vous êtes étudiant de l'ESG à l'UQAM, vous pouvez consulter le site Internet suivant : <https://international.esg.uqam.ca/>

Dans le second cas, le programme de cotutelle vous permettra d'effectuer votre scolarité et vos travaux de recherche sous la responsabilité d'un directeur de thèse en France et d'un directeur de thèse au Québec. Vous obtiendrez une double diplomation, soit un grade de docteur décerné par l'établissement français et un grade de PhD décerné par l'université québécoise. S'informer auprès du directeur de votre programme de doctorat.

Quels documents pouvez-vous consulter pour vos recherches?

Documents écrits

- Les annuaires des universités québécoises, canadiennes, américaines, latino-américaines et européennes
- Les index pour effectuer une recherche par domaine d'études
- Des documents sur le placement des finissants pour ceux que la question préoccupe
- Des monographies professionnelles (description de professions)
- Des revues spécialisées traitant de domaines d'études précis

Quelques ressources sur Internet pour la planification des études supérieures

- Le site Internet des Services à la vie étudiante, section information scolaire et d'insertion professionnelle de l'UQAM : <https://vie-etudiante.uqam.ca/emploi-orientation/nouvelles-ressources.html>

- Le site Internet de Repères est une banque de données québécoise contenant une multitude d'informations sur les études, les professions et le marché du travail :
<https://secure.sav.uqam.ca/repere/Default.aspx>
- Le site Internet du Soutien à l'apprentissage de l'UQAM met à votre disposition divers documents et outils diagnostiques concernant les méthodes de travail, les situations et exigences des études universitaires :
<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

Ces outils ont pour but de vous permettre une meilleure exploration. Des conseillers demeurent disponibles pour faciliter votre démarche au local DS-2110.

Les directeurs des programmes des études de cycles supérieurs sont aussi des personnes ressources à ne pas négliger. Ils peuvent, entre autres, vous aiguiller vers un sujet de recherche ou vous suggérer un professeur ayant l'expertise entourant vos intérêts de recherche et également, vous mettre en contact avec un ou des étudiants du programme désiré.

Quelques références

Règlement des études de cycles supérieurs, Règlement numéro 8, UQAM
<https://ssa.uqam.ca/cycles-superieurs/reglements-et-politiques.html>

Site Internet du BCI (bureau de coopération interuniversitaire): <http://www.bci-qc.ca>

Répertoire des universités canadiennes, AUCC, 2007, 600 pages. (Pour repérer rapidement les programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles offerts dans les universités canadiennes). Disponible dans notre centre de documentation au local DS-2110.

Relance universitaire réalisée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
<http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/enseignement-superieur/enquetes-relance/>

Quelques organismes

Le Caucus national des 2^e et 3^e cycles est une organisation de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants dont l'objectif premier est de promouvoir les intérêts des étudiants des cycles supérieurs à l'échelle nationale (et internationale) tout en travaillant au sein du mouvement étudiant général pour améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation publique. Pour plus d'information, consultez le site Internet suivant : <https://www.cfs-fcee.ca>

L'ACES, l'Association canadienne pour les études supérieures regroupe 52 universités canadiennes offrant des programmes d'études supérieures, trois associations nationales d'étudiants de 2^e et de 3^e cycles, les conseils de recherche fédéraux et des organisations partageant les mêmes intérêts. Son mandat est de promouvoir les études supérieures et la recherche au Canada. Pour plus d'information, consultez le site Internet suivant : <https://cags.ca>

www.vie-etudiante.uqam.ca